CCAPV : Pays d'Art et d'histoire : Braux

8 Mai 2022 , Rédigé par verdon-infoPublié dans #CCAPV

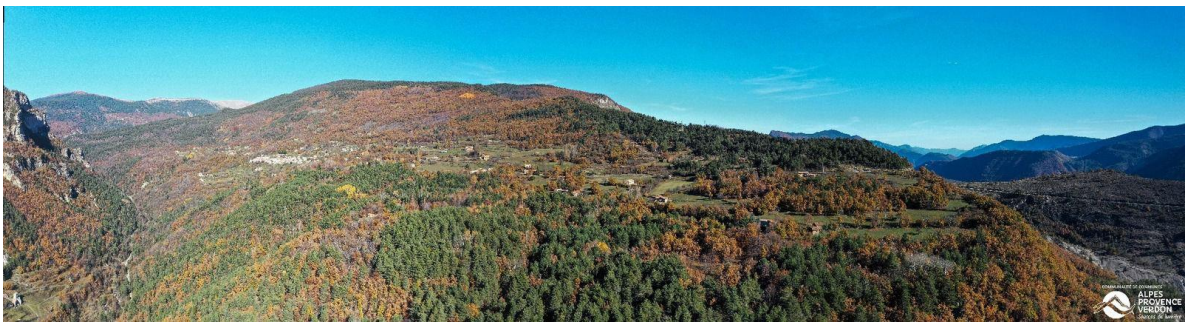

La chronique des patrimoines « Du côté de chez nous »

Cette semaine, partons à… **Braux**

La CCAPV, candidate au label Pays d'Art et d'Histoire, vous présente ses 41 communes !

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon s'est engagée dans une démarche de candidature au label **« Pays d'Art et d'Histoire ».**
Objectif : déposer la candidature et obtenir le label en 2023.
plus d'informations sur le label :
https://www.culture.gouv.fr/.../Label-Ville-et-Pays-d-art...
Aujourd'hui il nous parle du sympathique village de Braux ...

Découvrons Braux

Le saviez-vous
Nom des Habitants : Les Brauxoises et les Brauxois
Saint Patron : Notre Dame
Fête patronale : le 15 août

Le 12 juin 2021, la CCAPV a été reçue par les élus de Braux pour faire le point sur les projets de restauration et valorisation du patrimoine bâti, naturel, paysager de la commune et échanger sur le label Pays d'Art et d'Histoire.

La première mention écrite de Braux se trouve dans une charte du cartulaire* de l'abbaye de Lérins datée de 1147 mais l'habitat est sans doute beaucoup plus ancien. La naissance du village tel qu'on le connait pourrait remonter à la première moitié du 13ème siècle, après l'abandon du bourg castral situé sur le piton du Castel.
Le village est descendu et s'est alors installé sur un mamelon, à proximité du vallon de la Fontaine. Du 13ème au 17ème siècle, le village regroupait tout l'habitat, excepté quelques granges et le moulin.
A partir du 17ème siècle, la campagne s'est remplie et on note la présence d'entrepôts agricoles et de bastides en écart.
L'habitat dans le village est dense, avec un alignement de maisons mitoyennes le long des rues étroites, autour de l'église et sur le pourtour de la nouvelle place. Braux a obtenu en février dernier **une deuxième fleur au label « Villes et villages fleuris »**, symbole de la qualité de son cadre de vie, de l'engagement de la commune et de ses habitants pour améliorer l'attractivité du village.

La commune de Braux est située à 950 m d'altitude et occupe une superficie de 11,67 km². La forêt occupe 90% de son territoire. Les reliefs qui entourent la commune sont superbes et le paysage s'ouvre à l'ouest sur la barre verticale des Grès d'Annot, au nord, les sommets du Castel (1337 m) et du Rocher des Meules (1407 m) et à l'est, s'étend un long plateau protégé par les crêtes du Clot Martin (1522 m), du Balmont (1353 m) et de la Barre (1299 m). La vallée du Coulomp, qui est un affluent du Var, traverse le territoire communal du nord au sud.

Le sous-sol est formé de grès, fournissant un matériau de construction de qualité en abondance et que l'on retrouve dans le bâti du village sous forme de lauzes et pierres de taille. Toutefois, ce type de sous-sol donne des terrains acides qui ont permis le développement d'une culture emblématique, la castanéïculture, attestée dès le 13ème siècle à Braux.

Le châtaignier occupe la majeure partie du territoire communal et on trouve aussi d'autres arbres fruitiers tels que cerisiers, pommiers, poiriers, pruniers et sorbiers et de la vigne cultivée jusqu'au milieu du 20ème siècle.

L'église ***Saint-Martin*** est mentionnée pour la première fois en 1376 mais elle est probablement contemporaine de la création du village au 13ème siècle. Dans le courant du 17ème siècle, une sacristie et deux chapelles latérales viennent agrandir l'édifice. Au 18ème siècle, l'orientation de l'église est inversée. Ainsi, une entrée est aménagée dans l'ancienne abside à l'est et la première travée* de nef est transformée en chœur.
En 1834, l'actuelle sacristie est édifiée et en 1895, le clocher est construit. L'intérieur de l'église a été entièrement restauré et un Jardin du Souvenir, à la place de l'ancien cimetière, offre une très belle vue.

Le lavoir de la Fontette est le premier et principal point d'eau du village depuis sa création. Il est mentionné dans les cadastres dès 1633. La Fontette a subi de nombreux remaniements dont les trois derniers, datés sur le buffet de la fontaine, remontent à 1848, 1898 et 2002. Intégré dans un environnement naturel de grande qualité, le lieu mérite le détour.

Le premier cadastre conservé est rédigé en 1633. Avant cette date, les documents d'archives donnent des chiffres englobant les communautés de Braux et Saint Benoit. En 1633, on recense 180 propriétaires mais seulement 73 familles résident à Braux, les autres propriétaires habitant dans les villages alentours, Annot et Saint-Benoît, Le Fugeret, Sausses et Entrevaux.

Ce phénomène de propriétaire non résident est lié à la culture du châtaignier. En 1765, Braux compte 1023 habitants et en 1831, 454 âmes. La construction du canal d'irrigation en 1859 relance la production de la châtaigne, et la ligne du Chemin de Fer de Provence offre au début du 20ème siècle de nouveaux débouchés.

Ces atouts contribuent sans doute à atténuer et retarder l'exode rural, mais ne l'empêchent pas. Braux compte encore 457 habitants en 1901, mais 248 en 1962, 118 en 1999. Le dernier recensement indique 114 habitants.

ZOOM

Le village de Braux propose un magnifique parcours de randonnée de 2h30 le long du Coulomp et sous les châtaigniers.

A découvrir https://www.verdontourisme.com/.../le-coulomp-braux-fr.../

Le village propose également de nombreuses animations dont une fête provençale début juillet avec **l'association Petra Aura** et la fameuse « castagnado » en novembre.

*Le coin des cruciverbistes
CARTULAIRE
Un cartulaire est un recueil de chartes contenant la transcription des titres de propriété et privilèges temporels d'une église ou d'un monastère. *Une travée

est une portion de voûte comprise entre deux points d’appui (colonnes, piliers…).
Service communication CCAPV